

Impact de la COVID-19 sur la dette publique des pays francophones de l'Afrique au sud du Sahara

Impact of COVID-19 on the public debt of French-speaking countries in sub-Saharan Africa

KAFANDO Benoit

Conseiller à la recherche, Observatoire de la Francophonie économique
de l'Université de Montréal- Canada
benoit.kafando@umontreal.ca

PELENGUEI Essohanam

Centre de Recherche en Economie Appliquée et Management des Organisations (CREAMO)
Faculté des sciences Économique et de Gestion
Université de Lomé- Togo
silverepelenguei@yahoo.com

MAWUENA Kokouvi Kunalè

Centre de Recherche en Economie Appliquée et Management des Organisations (CREAMO)
Faculté des sciences Économique et de Gestion
Université de Lomé-Togo
syl.mawuena@gmail.com

GARBA Abdoulaziz Alhassane

Laboratoire de Finances pour le Développement (LAFIDEV)
Université Cheikh Anta Diop de Dakar - Sénégal
Abdoulaziz.alhassanegarba@ucad.edu.sn

WONI Soumaïla

Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences
Économiques et de Gestion
Université Thomas Sankara - Burkina Faso
soumailawoni@gmail.com

Date de soumission : 27/09/2022

Date d'acceptation : 10/11/2022

Pour citer cet article :

KAFANDO.B. & AL (2022) «Impact de la COVID-19 sur la dette publique des pays francophones de l'Afrique au sud du Sahara.», Revue Française d'Economie et de Gestion «Volume 2 : Numéro 11» pp : 205 – 227.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé :

Partant du constat des effets néfastes de la crise sanitaire dans le monde, cet article analyse l'impact de la COVID-19 sur la dette publique des pays francophones de l'Afrique au Sud du Sahara. Après une présentation des mutations en termes de finances publiques, il s'est agi de faire une analyse comparative de l'impact de la COVID-19 sur l'équilibre budgétaire et sur l'endettement public de ces pays francophones. La méthode d'analyse se base sur des tests de comparaisons des données paires et d'analyse des variances (ANOVA). Les résultats obtenus montrent que la crise sanitaire actuelle a contribué significativement à creuser davantage les déficits budgétaires dans ces pays. Il ressort également un alourdissement du niveau de la dette publique, mais avec un effet de la crise demeurant statistiquement non significatif. Afin de donner une marge de manœuvre fiscale aux pays francophones de l'Afrique au Sud du Sahara, pour une résilience post COVID-19, un allègement immédiat de la dette est nécessaire.

Mots clés : COVID-19 ; dette publique ; test de Student ; ANOVA ; Pays francophones d'Afrique au Sud du Sahara.

Abstract: Based on the observation of the harmful effects of the health crisis in the world, this article analyzes the impact of COVID-19 on the public debt of French-speaking countries in Africa south of the Sahara. After a presentation of the changes in terms of public finances, it was a question of making a comparative analysis of the impact of COVID-19 on the budgetary balance and on the public debt of these French-speaking countries. The analysis method is based on comparison tests of paired data and analysis of variances (ANOVA). The results obtained show that the current health crisis has contributed significantly to further widen the budget deficits in these countries. There is also an increase in the level of public debt, but with the effect of the crisis remaining statistically insignificant. In order to provide fiscal space to French-speaking countries in Sub-Saharan Africa, for post-COVID-19 resilience, immediate debt relief is needed.

Keywords: COVID-19 ; public debt ; Student test ; ANOVA ; French-speaking countries of Africa south of the Sahara.

Introduction

Considérée comme l'une des plus grandes crises depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la pandémie de COVID-19 a entraîné une instabilité de l'environnement social et économique dans plusieurs pays du monde notamment dans ceux dont les principaux indicateurs économiques (niveau de revenu par tête, déficit public, niveau des inégalités intra et inter nations, etc.) étaient déjà fragiles (Flahault, 2009 ; Nicola et al., 2020). Le poids plus important des dépenses induites par la COVID par rapport au faible niveau de création de richesses a engendré une aggravation des déficits budgétaires poussant de nombreux gouvernements à faire recours aux emprunts pour faire face aux conséquences socio-économiques de la crise.

Les grandes crises ont des impacts négatifs sur la stabilité budgétaire des économies du monde. Elles entraînent en effet, des déficits budgétaires importants et des niveaux d'endettement inégalés (Abuselidze et Mamaladze, 2020 ; Abuselidze et Slobodanyk, 2021). Tout comme les autres crises connues dans le passé, la pandémie de COVID-19 a engendré une détérioration des finances publiques. La situation est et restera encore plus problématique dans les pays francophones de l'Afrique au sud du Sahara compte tenu de la structure peu diversifiée de leurs économies. Dépendant en grande partie des exportations des matières premières et de revenu du tourisme, ces pays ont enregistré une forte baisse des recettes à la suite des fermetures de frontières. Les autres mesures sanitaires comme la fermeture des commerces, des lieux publics et le confinement n'ont pas été économiquement bénéfiques d'autant plus que la quasi-totalité de la population dans les pays francophones de l'Afrique au sud du Sahara est tributaire du secteur informel.

Face à la hausse du niveau des dépenses pour prendre en charge les plus vulnérables et les faibles possibilités de mobilisation de recettes, les pays francophones de l'Afrique au sud du Sahara ont enregistré un creusement de leur déficit budgétaire et un alourdissement du niveau de leur endettement. En effet, dans cette région, le déficit budgétaire est passé de 0,2 % en moyenne en 2019 à 3 % en 2020. Le niveau de l'endettement est passé de 52,7 % du PIB en 2019 à 59,5 % en 2020 (FMI, 2021b). Selon toujours les mêmes données du FMI, le niveau de l'endettement devrait continuer à se maintenir au-dessus des 59 % en 2021. Au regard de l'évolution de ces indicateurs au cours de ces dernières années, cet

article cherche à répondre à la question suivante : quel est l'effet de la pandémie de COVID-19 sur la dette publique des pays francophones de l'Afrique subsaharienne ?

L'objectif de cette étude est d'analyser les effets de la pandémie de COVID-19 sur la dette publique dans les pays francophones de l'Afrique au sud du Sahara. Nous nous appuyons sur une méthodologie analytique et une analyse comparative pour montrer que la pandémie de COVID-19 a entraîné un creusement des déficits budgétaires et un alourdissement de l'endettement. Cette étude contribue doublement à la littérature. D'une part, elle enrichit les travaux précédents sur les impacts des crises mondiales sur le niveau d'endettement public, elle est à notre connaissance, l'une des premières à s'intéresser aux pays exclusivement francophones de l'Afrique au sud du Sahara d'autre part. Afin de donner une marge de manœuvre aux gouvernements de ces pays, une suspension du remboursement de toutes les dettes extérieures, qu'il s'agisse du paiement des intérêts ou de la dette elle-même est nécessaire sur le court terme.

Le reste de l'article est organisé autour de quatre sections. La première section présente la revue de littérature sur la relation entre les crises mondiales « *pandémie de COVID-19* » et le niveau d'endettement. La seconde section s'intéresse aux faits stylisés sur les finances publiques des pays francophones de l'Afrique au Sud du Sahara. Dans la section 3, nous présentons une analyse comparative de l'impact de la COVID-19 sur l'équilibre budgétaire et l'endettement des pays francophones de l'Afrique au Sud du Sahara. La section 4 énumère les recommandations liées à la recherche et propose de nouvelles pistes de recherche. Ces sections sont suivies d'une conclusion de l'article.

1. Revue de littérature

La pandémie de COVID-19 a fait ces deux dernières années l'objet de plusieurs études tant théoriques qu'empiriques. Cette pandémie a permis à plusieurs chercheurs de renouer à travers leurs études, avec les analyses d'impact des crises sanitaires comme la COVID-19 sur un certain nombre d'agrégats macroéconomiques (Brinca et al., 2020 ; Eichenbaum et al., 2020 ; Baker et al., 2020 ; Morsy et al., 2020 ; Baldwin 2020).

Parmi ces études, certaines se sont intéressées au cas particulier de l'Afrique. Par exemple, l'étude menée par Morsy et al., (2020) tient compte de la structure économique des pays africains. Les auteurs analysent les répercussions de la pandémie sur l'activité économique

à partir d'un modèle DSGE dans lequel le secteur informel est mis en emphase. Toutefois, bien qu'il soit difficile de dégager un seuil critique d'endettement capable d'impacter la croissance et d'en faire une loi empirique unique, les preuves de la littérature empirique montrent généralement qu'une dette publique élevée a tendance à entraver la croissance en augmentant l'incertitude sur la fiscalité future. Ces dettes accumulées évincent l'investissement privé et affaiblissent la résilience d'un pays face aux chocs externes (Schilirò, 2019). L'augmentation de la dette publique due à la pandémie de COVID-19 en est un bel exemple. Bien qu'ils aient justifié l'augmentation de la dette, Burriel et al., (2020) avertissent qu'une fois la crise terminée et la reprise solidement installée, les économies seront toujours vulnérables avec des taux d'endettement maintenus à des niveaux élevés à moyen terme. Ces derniers ressortent de leur étude que dans la zone euro par exemple, les pays fortement endettés sont mal équipés pour faire face aux éventuels futurs chocs d'offres et de demandes (Baldwin, 2020; Kuikeu, 2021).

Pour les pays dont la production peut être durement affectée en cas de crise, ils sont susceptibles de trainer avec eux non seulement dans le court terme, mais aussi dans le long terme, les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 sur l'offre (Burriel et al., 2020). En effet, ces pays font face à une éviction de la dette privée à court terme et seront négativement affectés en matière de production potentielle sur le long terme. Dans cette même logique certains travaux affirment qu'une tendance à long terme de l'accumulation de la dette semble incompatible avec les théories de politiques optimales de la dette publique (Yared, 2019). Ces dépenses publiques sont orientées au renforcement des affaires publiques, plutôt que d'inciter l'économie à changer de structure et d'améliorer sa productivité pour se prémunir contre les potentielles futures crises (Persson et Tabellini, 2000 ; Bignon et Garnier, 2020). Il faut noter qu'avant la pandémie de COVID-19, les pays enregistraient déjà des records historiques de niveaux de dette publique élevés (Presbitero et Wiriadinata, 2020). Ainsi, l'adoption des expansions budgétaires dans la plupart des pays pour répondre efficacement aux nouvelles dépenses qu'occasionne la pandémie de COVID-19 regorge plusieurs risques qui sont soit d'alourdir le poids de la dette déjà excessive, soit de se retrouver face à un déficit public énorme.

La pandémie de COVID-19 telle que vécue aujourd'hui conduit les économies à entrer dans une récession et celles-ci assistent au même moment à une augmentation du niveau de la dette contractée suite aux multiples dépenses engagées (Moulin, 2020). L'évolution de ces indicateurs conduit les pays dans des situations de vulnérabilité face aux éventuels futurs chocs qui pourront surgir (Kemajou, 2021). Ceci va alors amener les économies en question à y avoir une période de refinancement plus longue et des niveaux de taux d'intérêt plus élevé pour couvrir ce qui a été déjà contracté faisant obstacle à la soutenabilité à long terme.

L'analyse de la documentation sur la pandémie de COVID-19 a permis de noter quelques conclusions sur ses effets possibles dans les pays développés et dans certains pays en développement comme ceux à revenu intermédiaire et faible. En s'appuyant spécifiquement sur le contexte des pays francophones de l'Afrique au sud du Sahara, notre article permet de compléter les travaux antérieurs en explorant la relation entre la crise sanitaire actuelle et l'évolution de la dette publique. À cette fin, nous formulons deux hypothèses de travail à savoir :

- i) la pandémie contribue à alourdir le niveau de l'endettement dans les pays de l'Afrique francophone au Sud du Sahara ;
- ii) la pandémie creuse davantage le déficit budgétaire dans les pays de l'Afrique francophone au Sud du Sahara.

2. Faits stylisés sur les finances publiques des pays francophones de l'Afrique au Sud du Sahara

Cette section analyse l'état des finances publiques des pays francophones de l'Afrique au Sud du Sahara au début de la pandémie en 2019 à nos jours. Il est ainsi question de présenter l'état des soldes budgétaires et des dettes publiques contractées sur la période.

2.1. Aperçu des soldes budgétaires

La contraction de l'économie et les mesures économiques prises en riposte à la crise ont creusé les déficits budgétaires et alourdi l'endettement des pays. Dans son rapport intitulé « Moniteur des finances publiques », le FMI (2021a) estime qu'en 2020, les déficits globaux moyens ont atteint 9,8 % dans les pays émergents et 5,5 % dans les pays en développement à faibles revenus. Le creusement des déficits dans ces pays s'explique par

l'effondrement des recettes engendré par le ralentissement de l'économie. L'Afrique francophone au sud du Sahara, essentiellement composée de pays à revenu intermédiaire et de pays à revenu faible, a connu une variation hétérogène de la situation des finances publiques. Plusieurs pays dont les finances publiques enregistraient un surplus en 2019 ont vu leur solde budgétaire basculer en zone de contraction, alors que la situation budgétaire d'autres qui étaient déficitaires en 2019 s'est détériorée davantage.

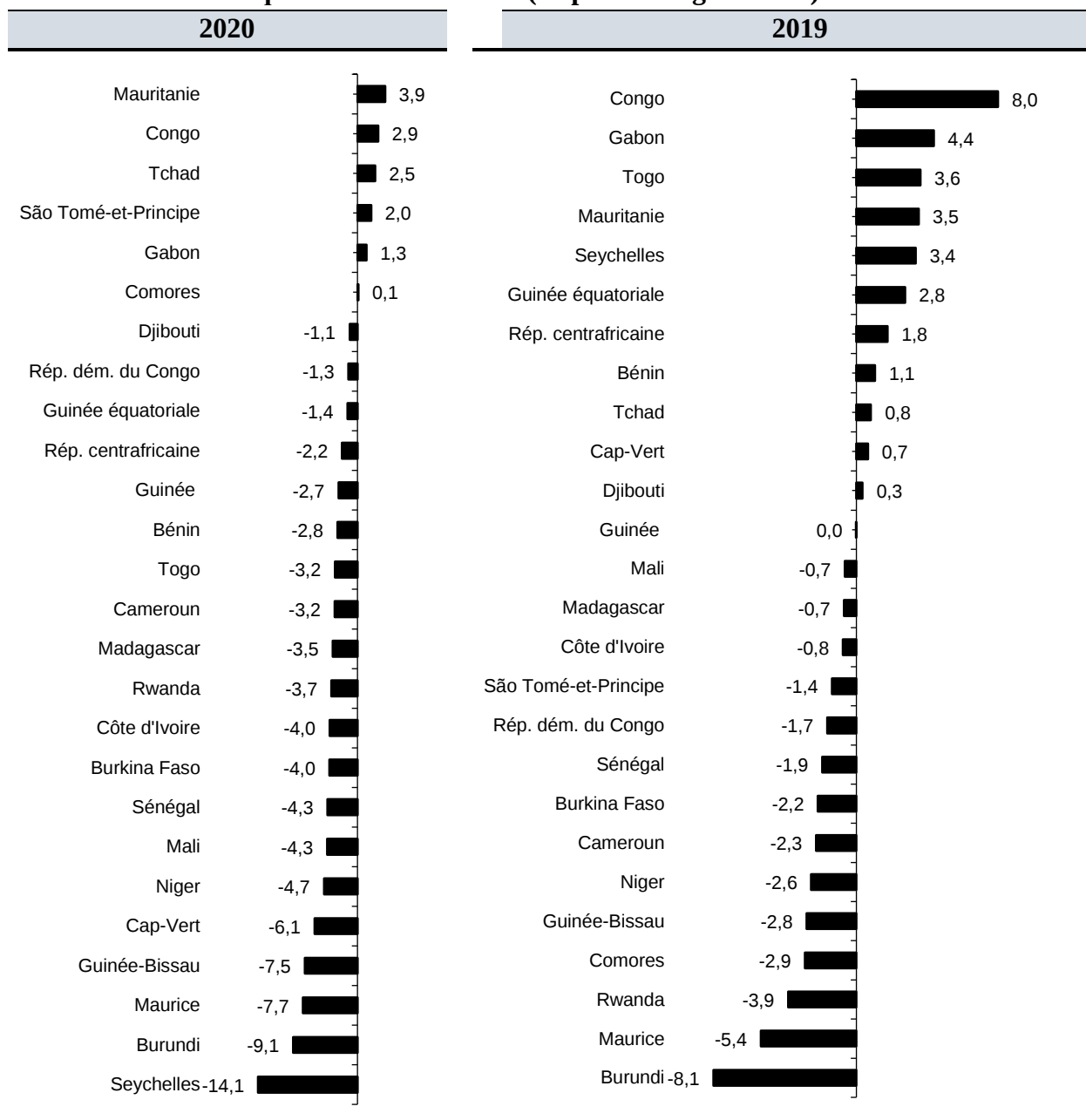
Le graphique 1 ci-dessous présente les soldes budgétaires en 2019 et en 2020 des pays francophones de l'Afrique au sud du Sahara. Le déficit budgétaire s'est accru en 2020 dans la quasi-totalité de ces pays à l'exception de quelques pays qui ont enregistré une amélioration de leur solde. Il s'agit de la Mauritanie (3,9 % du PIB en 2020 versus 3,5 % du PIB en 2019), du Tchad (2,5 % versus 0,8 % en 2019), de la République démocratique du Congo (- 1,3 % versus - 1,7 % en 2019), du Comores (0,1 % versus - 2,9 % en 2019) et du Rwanda (- 3,7 % versus - 3,9 % en 2019).

Les pays francophones de l'Afrique au sud du Sahara sont essentiellement tributaires des recettes tirées de l'exportation des matières premières. Avec la mise en place des mesures sanitaires (fermeture des frontières par exemple) pour freiner la propagation de la pandémie, le commerce international s'est fortement contracté entraînant une forte baisse des gains engrangés à la suite des échanges commerciaux. La contraction des recettes d'exportation cumulée avec les mesures économiques prises en riposte à la crise ont creusé les déficits budgétaires et alourdi l'endettement des pays. N'ayant pas beaucoup de marges pour lever des fonds sur les marchés, le financement de ces déficits restera difficile dans cette partie du monde.

Comme nous pouvons le lire sur le graphique 1, la pandémie a occasionné une détérioration du solde budgétaire dans plusieurs pays francophones en Afrique au sud du Sahara. En effet, le nombre de pays en situation de surplus budgétaire est passé de onze (11) en 2019 à six (6) en 2020. Parmi les pays qui ont amélioré leur solde budgétaire figure la Mauritanie. L'économie mauritanienne semble avoir été moins touchée durement par la crise. En plus d'améliorer son solde budgétaire de 0,4 point de pourcentage, elle est celle qui a maintenu le surplus budgétaire le plus élevé (3,9 %). À l'opposé, la situation s'est nettement dégradée

dans des pays comme les Seychelles, dont le déficit budgétaire en pourcentage du PIB est passé de 3,4 % en 2019 à – 14,1 % en 2020.

Graphique 1 : Solde budgétaire en 2019 et 2020 dans les pays francophones de l'Afrique au Sud du Sahara (en pourcentage du PIB)¹



Sources : FMI (2021b) et OIF (2021).

¹ Rép. Dém. Du Congo et Rép. Centrafricaine correspondent respectivement à la République démocratique du Congo et à la République centrafricaine.

Le tableau 1 présente quelques statistiques sur les déficits budgétaires en 2019 et en 2020 dans quatre régions de l'Afrique francophone au sud du Sahara. Il s'agit de l'Afrique Australe francophone, de l'Afrique Centrale francophone, de l'Afrique de l'Est francophone et de l'Afrique de l'Ouest francophone. La médiane, la moyenne et l'écart-type contenus dans ce tableau sont calculés à partir des données des pays composants chaque région. En nous appuyant par exemple sur le cas de l'Afrique Australe composée des pays comme Madagascar, Maurice et Comores, la moyenne pour l'année 2020 est obtenue à partir des soldes budgétaires enregistrés pour les trois (3) pays en 2020.

Une lecture du tableau 1 permet de relever qu'en dehors de l'Afrique Centrale francophone, les trois autres régions ont enregistré des déficits budgétaires pour les années 2019 et 2020. Dans ces trois régions, on note également une détérioration du déficit budgétaire entre 2019 et 2020 : un déficit de 3,7 % du PIB en 2020 versus 3 % du PIB en 2019 en Afrique Australe, 7 % du PIB en 2020 versus 2,1 % du PIB en 2019 en Afrique de l'Est et 3,6 % du PIB en 2020 versus 0,2 % du PIB en 2019 en Afrique de l'Ouest.

Tableau 1 : Statistique descriptive des soldes budgétaires en 2019 et 2020 dans les régions francophones de l'Afrique au Sud du Sahara (en pourcentage du PIB)

Année 2020			
Régions	Médiane	Moyenne	Écart type
Afrique Australe	– 3,5	– 3,7	3,9
Afrique Centrale	0	0,1	2,4
Afrique de l'Est	– 6,4	– 7	5,8
Afrique de l'Ouest	– 4	– 3,6	2,9

Année 2019			
Régions	Médiane	Moyenne	Écart type
Afrique Australe	– 2,9	– 3	2,4
Afrique Centrale	1,3	1,6	3,5
Afrique de l'Est	– 1,8	– 2,1	5
Afrique de l'Ouest	– 0,7	– 0,2	2,3

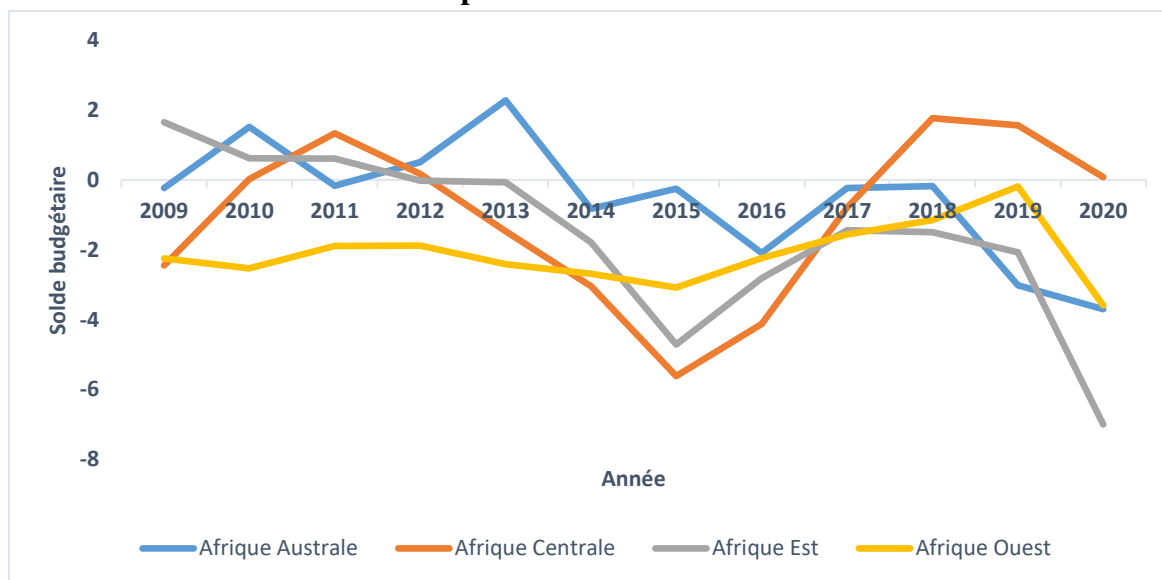
Sources : Calcul des auteurs à partir des données du FMI (2021b).

Le graphique 2 présente l'évolution du solde budgétaire dans quatre régions francophones de l'Afrique au sud du Sahara (Afrique Australe, Afrique de l'Est, Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest). Le solde budgétaire pour une région est obtenu en calculant la moyenne des soldes budgétaires des pays composant cette région au cours d'une année

donnée. Par exemple le solde budgétaire de l'Afrique Australe en 2020 est obtenu à partir de la moyenne des soldes budgétaires de 2020 de Maurice, Comores et Madagascar. Une analyse du graphique 2 permet de relever que globalement l'Afrique francophone au sud du Sahara a été déficitaire entre 2014 et 2020. Une analyse plus fine permet de constater que la région de l'Afrique de l'Ouest est restée déficitaire sur la période 2009-2020 et que l'Afrique Centrale a enregistré un solde budgétaire excédentaire entre 2017 et 2020.

En dehors de l'Afrique Australe où le solde budgétaire a commencé à se dégrader significativement dès 2018, les autres régions ont quasiment maintenu une bonne dynamique de leur déficit budgétaire en réduisant progressivement son niveau entre 2016 et 2019. À partir de 2019, un creusement des déficits budgétaires est observé dans toutes les quatre régions de l'Afrique francophone au sud du Sahara. Ce résultat pourrait être attribué à l'effet COVID-19, car les pays ont dû faire face à des dépenses supplémentaires pour atténuer les conséquences désastreuses de la pandémie sur leurs populations.

Graphique 2 : Évolution du solde budgétaire dans les régions de l'Afrique francophone au Sud du Sahara



Source : Auteurs à partir des données du FMI (2021b).

2.2. Aperçu de l'endettement public

La pandémie de COVID-19 a fortement exacerbé les risques d'endettement dans les pays en développement, sachant qu'une croissance atone, caractérisée par une reprise lente,

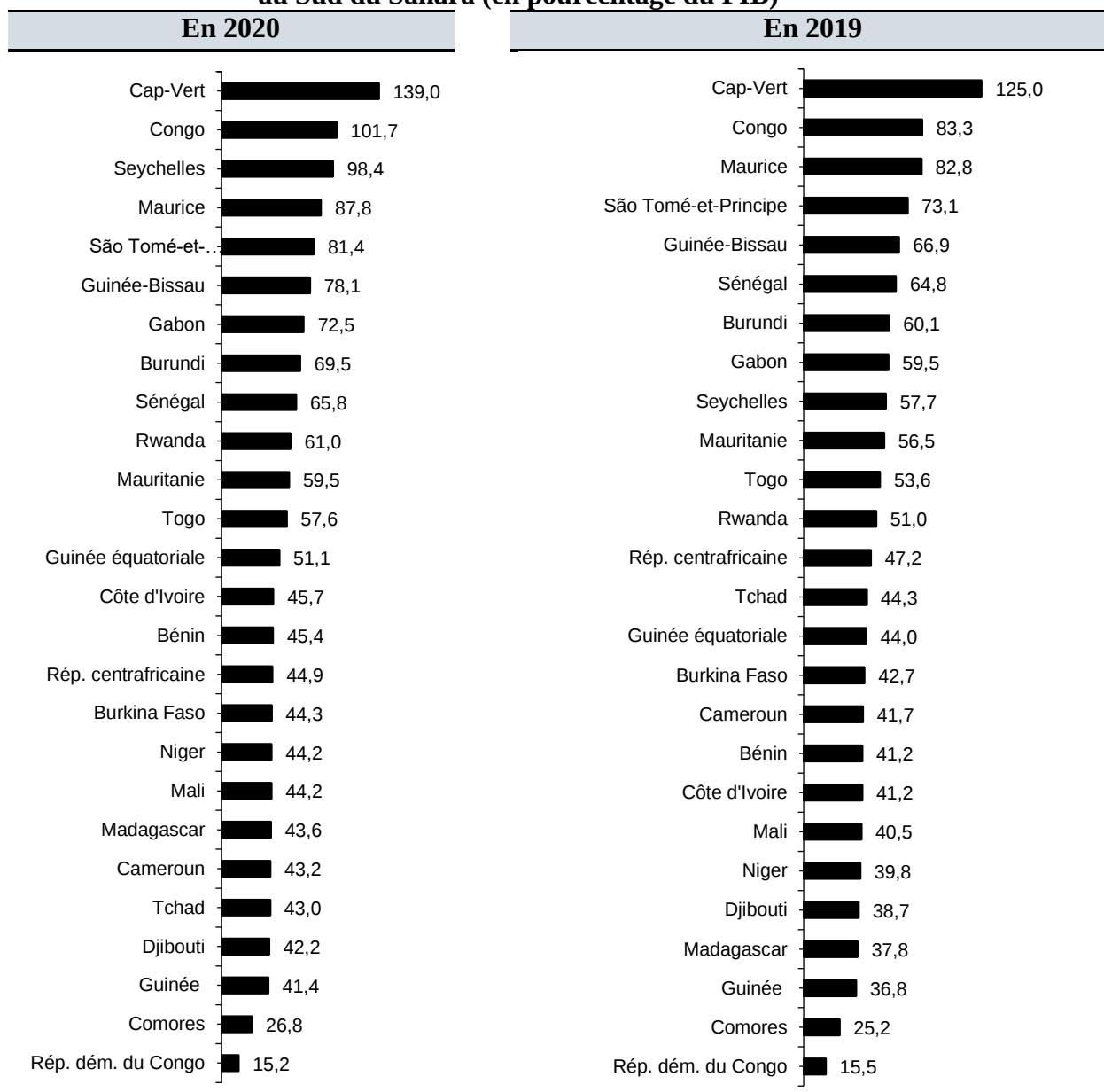
risque d'alourdir encore le fardeau de la dette et d'éroder la capacité des pays emprunteurs à en assurer le remboursement. Dans son rapport « Moniteur des finances publiques » d'octobre 2020, le FMI estime la dette publique moyenne en pourcentage du PIB dans les pays émergents et dans les pays à revenus faibles à 54,1 % en 2019. Cette estimation du niveau de la dette était de l'ordre de 63,4 % en 2020, ce qui traduit une hausse de 9,3 points de pourcentage (FMI, 2021a).

Pour le cas spécifique des pays francophones de l'Afrique au sud du Sahara, l'endettement public médian est passé de 45,7 % du PIB en 2019 à 48,4 % en 2020, alors que la moyenne de la dette publique avoisinait les 59,5 %, en hausse par rapport à 52,5 % du PIB en 2019. Le niveau de la dette publique dans ces pays devrait continuer à croître sur le court et le moyen terme en raison du creusement des déficits budgétaires, du ralentissement de la croissance, de la hausse des charges d'intérêt et de la dépréciation de certaines monnaies (Habarurema et al., 2021).

Comme on peut le constater sur le graphique 3, parmi les pays francophones de l'Afrique au sud du Sahara, l'endettement public s'est alourdi au Cap-Vert, passant de 125 % du PIB en 2019 à 139 % en 2020, au Congo (de 83,7 à 101,7 %), aux Seychelles (de 57,7 à 98,4 %) et à Maurice (de 84,2 à 87,7 %). Il s'est par contre réduit dans les pays comme la République démocratique du Congo (de 15,5 % en 2019 à 15,2 % en 2020), le Tchad (de 44,3 % à 43 %), la République centrafricaine (de 47,2 % à 44,9 %).

Aussi bien dans les pays émergents que dans les pays à faibles revenus, la dette publique accumulée se situe à des niveaux jamais atteints depuis la crise de la dette des années 1980. Constituée essentiellement par des pays à revenu faible, la partie francophone de l'Afrique au sud du Sahara présentent un risque élevé de surendettement, à savoir une incapacité à assurer le service de la dette publique, ce qui pourrait fortement perturber l'activité économique et l'emploi surtout dans un contexte où les recettes fiscales diminuent et que les dépenses augmentent en raison de la mise en place des stratégies de riposte à la crise sanitaire.

Graphique 3 : Dette brute en 2019 et 2020 dans les pays francophones de l'Afrique au Sud du Sahara (en pourcentage du PIB)



Sources : FMI (2021b) et OIF (2021).

Les informations du tableau 2 sont obtenues en utilisant la méthodologie appliquée au tableau 1. Une lecture du tableau 2 permet de constater qu'en moyenne le niveau de la dette brute s'est accru en 2020 par rapport à son niveau de 2019 dans toutes les quatre régions francophones de l'Afrique au sud du Sahara. Plus spécifiquement, la dette brute était estimée en moyenne à 48,8 % du PIB en 2019 en Afrique Australe. En 2020, cette moyenne est passée à 52,7 % du PIB. On note aussi un passage de 51,1 % du PIB en 2019

à 56,6 % du PIB en 2020 pour l'Afrique Centrale, de 51,9 % du PIB à 67,8 % du PIB pour l'Afrique de l'Est et de 55,4 % du PIB à 60,5 % du PIB pour l'Afrique de l'Ouest.

Tableau 2 : Statistique descriptive sur la dette brute en 2019 et 2020 dans les régions francophones de l'Afrique au sud du Sahara (en pourcentage du PIB)

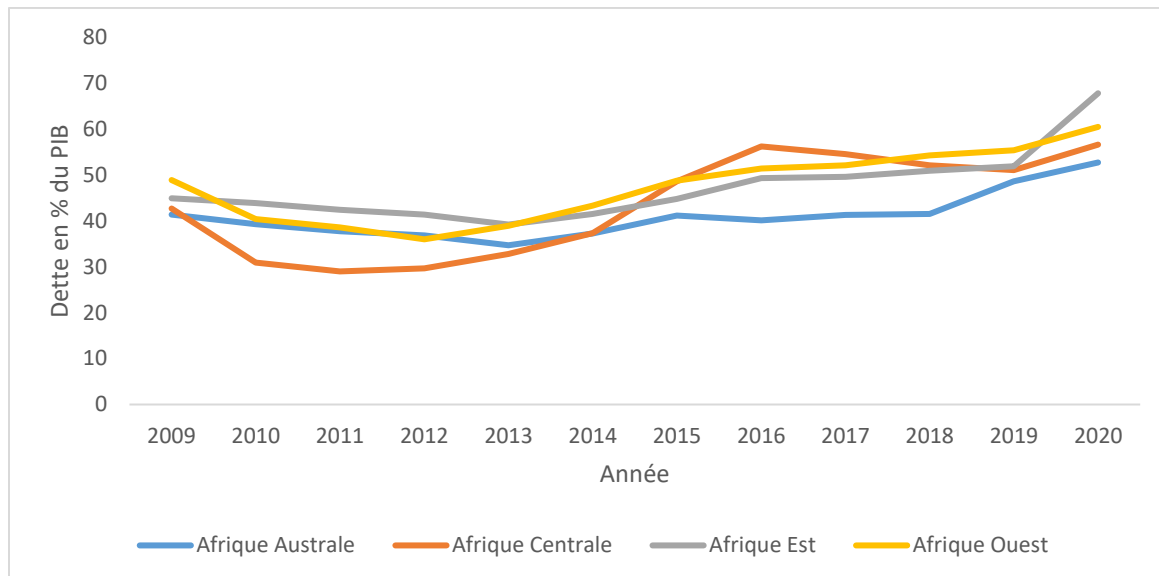
Année 2020			
Régions	Médiane	Moyenne	Écart type
Afrique Australe	43,6	52,7	22,64
Afrique Centrale	48	56,6	24,1
Afrique de l'Est	65,2	67,8	18,1
Afrique de l'Ouest	45,7	60,5	23,3

Année 2019			
Régions	Médiane	Moyenne	Écart type
Afrique Australe	37,8	48,6	21,9
Afrique Centrale	45,7	51,1	18,5
Afrique de l'Est	54,4	51,9	7,5
Afrique de l'Ouest	42,7	55,4	23,4

Sources : Calcul des auteurs à partir des données du FMI (2021b) et OIF (2021).

Comme le graphique 2, le graphique 4 présente l'évolution de la dette brute dans quatre régions francophones de l'Afrique au sud du Sahara sur la période de 2009 à 2020. De façon globale, on note une évolution croissante du niveau de l'endettement dans les quatre régions. À partir de 2019, un alourdissement de l'endettement est observé traduisant le recours des pays aux emprunts intérieurs ou extérieurs pour financer les dépenses en lien avec la COVID-19.

Graphique 4 : Évolution de la dette brute dans les régions de l'Afrique francophone au Sud du Sahara (en pourcentage du PIB)



Sources : Construit par les auteurs à partir des données du FMI (2021b).

2.3. Marge de manœuvre budgétaire limitée

En Afrique subsaharienne francophone, le coronavirus a fait son apparition alors que les pays étaient très endettés et ne disposaient pratiquement pas de marge de manœuvre budgétaire pour faire face à la pandémie et aux dépenses économiques et sociales qui viennent s'imposer à nouveau. Dans cette partie du monde, les mesures budgétaires liées à la pandémie sont restées marginales par rapport à celles mises en œuvre dans les pays avancés (Habarurema et al., 2021). La dette publique dans les pays francophones de l'Afrique au sud du Sahara a augmenté pour atteindre plus de 59,5 % du PIB en 2020, soit son niveau le plus élevé en près de deux décennies ; cette hausse est due dans une large mesure à une baisse de la production et des recettes publiques.

Selon le FMI, quatre défis seraient à l'origine de cette absence de marge de manœuvre. Il s'agit premièrement du niveau de la dette rapportée au PIB qui est à la fois élevé et non viable. Le deuxième défi est lié au fait que les déficits budgétaires élevés pousseront les pays à explorer d'autres alternatives de financement des projets de développement. Ce faisant, ces pays auront plus recours aux emprunts qui conduiront sans doute à une aggravation du poids de leur dette. Le troisième défi est attribuable au coût élevé des emprunts, avec des taux d'intérêt compris entre 5 et 16 % sur les obligations d'État à 10

ans, alors que ces mêmes taux avoisinent zéro (0) ou son même négatif en Europe et en Amérique. Enfin, le quatrième défi est lié au fait que la dépréciation de nombreuses monnaies africaines par rapport aux principales devises internationales a déclenché l'inflation.

Dans la perspective de relever ces défis, la réduction des inégalités fondées sur le revenu, le sexe et la race, et le soutien financier aux pays à revenu faible seraient des pistes plausibles à explorer.

3. Analyse comparative de l'effet de la COVID-19 sur les variables Dette brute et Solde budgétaire

L'analyse comparative permet de vérifier si l'écart constaté entre des valeurs paramétriques ou non est significatif. En la matière, un certain nombre de tests statistiques permettent d'évaluer objectivement ces écarts, au rang desquels figure le test du *t de Student*, qui s'applique en fonction de la particularité du contexte décisionnel donné (Réau et Chauvat, 2006). Ce test est donc utilisé dans le contexte de cette étude pour comparer les dynamiques de la dette brute et du solde budgétaire des pays francophones de l'Afrique au Sud du Sahara, avant et pendant la pandémie à coronavirus.

Le test paramétrique de comparaison de moyennes de deux échantillons appariés cadre parfaitement à nos attentes, car adapté à nos données qui décrivent une situation d'avant et d'après un phénomène donné. Le tableau 3 présente les corrélations entre les échantillons appariés de dette brute et de solde budgétaire. Il ressort que les échantillons mis pair par pair sont liés entre eux, d'où une bonne concordance du matching. Le tableau montre en effet des valeurs de corrélations très élevées, qui varient entre 0,92 et 0,98 pour le cas de la dette brute, et de 0,43 à 0,80 pour le solde budgétaire.

Tableau 3 : Corrélations des échantillons appariés : Dette brute et Solde budgétaire

Dettes brutes				
		N	Corrélation	Sig.
Paire 1	2018 - 2019	26	0,967	0,000
Paire 2	2019 - 2020	26	0,957	0,000
Paire 3	2019 - 2021	26	0,917	0,000
Paire 4	2020 - 2021	26	0,984	0,000
Soldes budgétaires				
Paire 1	2018 - 2019	26	0,800	0,000
Paire 2	2019 - 2020	26	0,432	0,027
Paire 3	2019 - 2021	26	0,532	0,005
Paire 4	2020 - 2021	26	0,789	0,000

Source : Calcul des auteurs à partir des données du FMI (2021b) et OIF (2021).

Note : N (nombre d'observations), Sig (Probabilité du test)

A la suite de la présentation des corrélations, il est effectué le test des échantillons appariés pour le cas de la dette brute et du solde budgétaire. Les résultats sont présentés dans le tableau 4. Il ressort une différence significative, d'abord entre les séries de dette brute des pays en 2019 et 2020 (P-value = 0,000) et en 2019 et 2021 (P-value = 0,004). Une situation qui traduit l'effet de la pandémie de COVID-19 sur la dette des pays francophones de l'Afrique au Sud du Sahara, car la fin de l'année 2019 marque le début de la crise sanitaire dans de nombreux pays du continent Africain. Par contre, les résultats montrent qu'il n'existe aucune différence statistiquement significative au seuil de 5 % entre la dette des pays en 2018 et 2019 (P-value = 0,314) ou bien en 2020 et 2021 (P-value = 0,955). Ces résultats confirment ce qui est dit précédemment pour la simple raison que la pandémie ne s'était pas encore installée durant la période 2018-2019. Pour le cas du solde budgétaire, on constate réellement pour les années 2019 et 2020 ou 2019 et 2021, une différence significative entre les déficits budgétaires à un seuil de 5 %. Ce résultat traduit également l'effet de la pandémie de COVID-19 sur le solde budgétaire. Cette pandémie a occasionné des écarts budgétaires, avec des dépenses publiques importantes dans les pays francophones de l'Afrique au Sud du Sahara ; l'objectif étant de faire face aux conséquences socio-économiques induites.

Tableau 4 : Test des échantillons appariés de la dette brute et le solde budgétaire

			Différences appariées			t	ddl	Sig. (bilatéral)
			Moyenne	Ecart type	Moyenne erreur standard			
Dettes Brutes	Paire 1	2018 - 2019	-1,12	5,56	1,09	-1,027	25	0,314
	Paire 2	2019 - 2020	-6,78	8,46	1,66	-4,087	25	0,000
	Paire 3	2019 - 2021	-6,73	10,79	2,12	-3,181	25	0,004
	Paire 4	2020 - 2021	0,05	4,66	0,91	0,057	25	0,955
Solde Budgetaires	Paire 1	2018 - 2019	-0,05	2,04	0,40	-0,136	25	0,893
	Paire 2	2019 - 2020	2,73	3,96	0,78	3,518	25	0,002
	Paire 3	2019 - 2021	2,20	3,06	0,60	3,672	25	0,001
	Paire 4	2020 - 2021	-0,53	2,46	0,48	-1,096	25	0,283

Source : Calcul des auteurs à partir des données du FMI (2021b) et OIF (2021).

Note : t (Ratio de Student), ddl (Degré de liberté) et Sig (Probabilité du test).

Avec les différences significatives constatées lors des comparaisons des variables (Solde budgétaire ou dette brute) pour les périodes 2019 et 2020 puis 2019 et 2021, nous avons utilisé l'analyse de la variance « ANOVA » pour mesurer le degré de contribution de la pandémie sur la variation de la dette ou du solde budgétaire. L'ANOVA pour rappel est une méthode d'analyse qui permet d'étudier le comportement d'une variable quantitative à expliquer en fonction d'une ou de plusieurs variables qualitatives, aussi appelées nominales catégorielles. Dans notre cas, la variable explicative catégorielle est représentée par la variable COVID-19 qui a pour modalités « Absence et Présence » de la pandémie.

A la lumière du tableau 5 qui présente les résultats d'analyse de la variance, il ressort, dans son ensemble, une variation positive de la dette brute et du déficit budgétaire. Le solde budgétaire qui était en moyenne de - 0,268 en 2019 s'est établi à -3,00 en 2020. Aussi, la dette brute des pays est passée en moyenne de 52,731 du PIB à 59,515 entre 2019 et 2020. Ce qui implique une part considérable de la pandémie dans l'explication de la variation des deux indicateurs macroéconomiques.

Avec l'utilisation de l'ANOVA, on se rend compte qu'au niveau du solde budgétaire, la pandémie a beaucoup contribué à hauteur de 12,43% (P-value = 0,010) à la variation du solde budgétaire. Cette contribution est statistiquement significative au seuil de 5 %. Par contre, on note aucune différence significative d'une contribution de la pandémie dans les

variations de la dette brute (P-value = 0,316). Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que les pays francophones de l'Afrique au Sud du Sahara restent dépendants de l'endettement pour le financement des dépenses publiques quelques soit la période (temps de crise ou non). Néanmoins, selon Burriel et al. (2020), la hausse de la dette présente des inconvénients. Pour ces derniers, les économies fragiles pourraient faire face difficilement à de futurs chocs d'offre et de demande dans la période post pandémie.

Tableau 5 : Analyse de la variance des variables Dette brute et Solde budgétaire

Dette brute	Cov19/20	N	Moyenne	Ecart type	F	Sig.	Eta carré (%)
	Absence	26	52,731	21,692	1,026	0,316	2,01
	Présence	26	59,515	26,368			
	Total	52	56,123	24,149			
	Cov19/21						
	Absence	26	52,731	21,692	1,010	0,320	1,98
	Présence	26	59,463	26,371			
Total	52	56,097	24,148				
Solde budgétaire	Cov19/20						
	Absence	26	− 0,268	3,386	7,097	0,010	12,43
	Présence	26	− 3,000	3,986			
	Total	52	− 1,634	3,913			
	Cov19/21						
	Absence	26	− 0,268	3,386	6,401	0,015	11,35
	Présence	26	− 2,735	3,450			
Total	52	− 1,913	3,602				

Source : Calcul des auteurs à partir des données du FMI (2021b) et OIF (2021).

Note : N (nombre d'observations), F (valeur de Fischer mesurant la validité de l'ANOVA), Sig (Probabilité du test), Eta carré (mesure du pourcentage de contribution à la variation de la variable dépendante).

4. Recommandations

Parmi les éléments d'appréciation utilisés par les prêteurs potentiels pour évaluer la capacité d'un pays à honorer ses engagements, la solvabilité est un des plus importants. La solvabilité est donc un déterminant fondamental pour le développement d'un pays, car elle lui permet d'emprunter plus pour financer sa croissance et son développement. En d'autres

mots, un pays débiteur solvable est en mesure d'emprunter des fonds afin d'assurer le refinancement de sa dette. Dans la section précédente, il est clairement exposé que la pandémie de la COVID-19 a contribué à creuser les déficits budgétaires des pays francophones de l'Afrique au sud du Sahara. Étant dans leur majorité des pays structurellement déficitaires et dépendant du financement extérieur, il va sans dire que la non-solvabilité et la non-soutenabilité de la dette vont réduire les possibilités de financement de l'économie et ralentir ainsi la croissance économique. La diminution du revenu réel par habitant conjugué avec la croissance démographique élevée fera basculer un nombre important d'individus dans l'extrême pauvreté.

Afin de donner une marge de manœuvre fiscale aux pays francophones de l'Afrique au Sud du Sahara pour faire face à la pandémie et à ses conséquences économiques et sociales, un allègement immédiat de la dette semble nécessaire. Il est d'autant plus nécessaire, car l'effondrement du prix des matières premières, des échanges commerciaux et des flux touristiques ont entraîné une chute rapide des recettes publiques et les pays sont à la recherche de rescousses pour faire face à la crise actuelle. Dans la même dynamique, huit (8) grands noms africains de la politique et de l'économie² estiment qu'une suspension de deux ans du remboursement de toutes les dettes extérieures, qu'il s'agisse du paiement des intérêts ou de la dette elle-même est nécessaire. Ils appellent aussi à des allègements comparables sur les dettes privées et commerciales, qui représentent aujourd'hui une part substantielle de l'argent que doivent beaucoup de pays africains aux prêteurs. Toutes ces mesures permettront de rendre la dette soutenable, mais aussi d'envisager de la restructurer.

² Ngozi Okonjo-Iweala, membre de l'Africa Growth Initiative (Brookings Institution), ancienne ministre des Finances du Nigeria et directrice générale de la Banque mondiale ; Brahma Sangafowa Coulibaly, directeur de l'Africa Growth Initiative (Brookings Institution), ancien chief economist de la Réserve fédérale américaine ; Tidjane Thiam, membre du Council on Foreign Relations (Etats-Unis), ancien directeur général de Crédit Suisse ; Donald Kaberuka, membre du comité de direction du Fonds mondial, ancien président de la Banque africaine de développement ; Vera Songwe, membre de l'Africa Growth Initiative (Brookings Institution), secrétaire exécutive de la Commission Économique pour l'Afrique (CEA) des Nations-Unies ; Strive Masiyiwa, fondateur et directeur exécutif d'Econet Global, philanthrope ; Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), ancienne ministre des Affaires étrangères de Rwanda ; Cristina Duarte, ancienne ministre des Finances du Cap-Vert.

Par exemple, grâce aux allègements de leurs dettes, les gouvernements des pays francophones de l'Afrique au Sud du Sahara pourraient mieux mobiliser leurs efforts pour protéger les populations les plus vulnérables, mais aussi renforcer les systèmes de protection sociale. La marge de manœuvre supplémentaire induite par l'allègement de la dette pourrait aussi permettre aux gouvernements de cette partie du monde d'apporter leur soutien au secteur privé, notamment aux petites et moyennes entreprises, donc à sauver des emplois. En l'absence de ces mesures, l'on risque d'assister à une dégradation des conditions de vie des populations avec pour conséquence une instabilité politique et sociale dont les conséquences seraient encore plus graves.

Conclusion

La COVID-19 a causé des perturbations économiques dans les pays en développement et surtout dans ceux appartenant à la région de l'Afrique francophone au Sud du Sahara. Dans les pays de l'Afrique francophone au Sud du Sahara, le secteur informel joue un rôle prépondérant. Il constitue la principale source de revenu pour plusieurs ménages. Avec les mesures de confinement, de couvre-feux, de fermeture des frontières et de fermeture des commerces, il y a eu un ralentissement de l'activité économique occasionnant des pertes d'emplois et donc une augmentation du taux de pauvreté. Afin de faire à l'urgence de la lutte contre la pandémie de COVID-19 et à ses conséquences économiques et sociales, les gouvernements de ces pays ont mis en place des mesures d'atténuation, de soutien et de relance. Le financement de ces mesures a nécessité le recours à l'emprunt. Cette alternative pour financer les dépenses en lien avec la COVID-19 a contribué à alourdir le niveau de l'endettement et à creuser davantage le déficit budgétaire dans les pays de l'Afrique francophone au Sud du Sahara. C'est dans cette optique que cette recherche est conduite pour analyser les effets de la pandémie de COVID-19 sur la dette des pays concernés. Des résultats obtenus, il ressort que cette pandémie a occasionné un alourdissement du niveau d'endettement, mais aussi un creusement des déficits budgétaires dans les pays francophones de l'Afrique au Sud du Sahara. Cette recherche a également mis en exergue l'importance d'alléger le poids de la dette dans ces pays pour permettre non seulement un refinancement futur, mais aussi la solvabilité sur le long terme. Toutefois, cette recherche comporte un certain nombre de limites qui n'entachent aucunement pas sa

qualité. En effet, dans notre méthodologie de travail, nous avons supposé que les variations du niveau de la dette dans les différents pays soient expliquées par les dépenses engagées pour limiter la propagation du virus et pour prendre en charge les personnes contaminées. En effet, il se peut que les variations des niveaux d'endettement des pays soient liées à d'autres types de dépenses non liées à la COVID-19, par exemple les dépenses d'investissement dans les infrastructures routières, les dépenses d'achat d'équipements militaires et autres dépenses non liées à la pandémie, etc. Par conséquent attribuer la dynamique de l'endettement au seul fait de la pandémie serait une hypothèse forte. Par ailleurs, les pays qui constituent notre échantillon n'ont pas été affectés de la même manière ; ces pays n'avaient pas aussi des niveaux d'endettement comparables avant la pandémie. Fort de ces raisons et compte tenu du fait que nous ne procédons pas avec des pondérations, nos résultats devraient être interprétés avec beaucoup de modérations. Dans nos futurs travaux de recherche, nous nous intéresserons à l'analyse des effets de la pandémie de COVID-19 sur le niveau d'endettement de chaque pays tout en faisant une extension pour analyser l'effet de l'endettement sur le bien-être des ménages.

Bibliographie

- Abuselidze, G. et Mamaladze, L. (2020). « The Impact of the COVID-19 Outbreak on the Socio-Economic Issues of the Black Sea Region Countries », in International Conference on Computational Science and Its Applications, p. 453-467.
- Abuselidze, G. et Slobodanyk, A. (2021). Pandeconomic Crisis and Its Impact on Small Open Economies: A Case Study of COVID-19. *Advances in Intelligent Systems and Computing*, 1258, 718-728. Springer, Cham. doi, vol. 10, p. 978-3.
- Afrique Renouveau (2021). « La dette extérieure complique le redressement post-COVID-19 de l'Afrique ». <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/juillet-2020/la-dette-ext%C3%A9rieure-complique-le-redressement-post-covid-19-de-l'Afrique>. Consulté le 30 octobre 2021
- Baker, S. R., Bloom, N., Davis, S. J., Terry, S. J. (2020). COVID-induced economic uncertainty. NBER Working Paper Series 26983.
- Baldwin, R., di Mauro, B. W. (2020). Economics in the Time of COVID-19. CEPR Press.

- Bignon, V., & Garnier, O. (2020). Mesurer l'impact de la crise Covid-19. *Revue de l'OFCE*, 166(2), 45-57.
- Brinca, P., Duarte, J. B., & Castro, M.F. (2020). Is the covid-19 pandemic a supply or a demand shock? *ECONOMIC SYNOPSES - St Louis FED* 31, 2486–2495.
- Burriel, P., Checherita-Westphal, C., Jacquinot, P., Schön, M., & Stähler, N. (2020). Economic consequences of high public debt: Evidence from three large-scale DSGE models. *ECB Working Paper* 2450.
- Eichenbaum, M. S., Rebelo, S., Trabandt, M. (2020). The macroeconomics of epidemics. *CEPR Working Paper*.
- Flahault, A. (2009). Gestion d'une crise sanitaire : l'exemple du chikungunya. *Les Tribunes de la santé*, (22), 53-66.
- FMI (2020). « Moniteur des finances publiques ». <https://www.imf.org/fr/Publications/FM/Issues/2020/09/30/october-2020-fiscal-monitor>. Consulté le 13 octobre 2021
- FMI (2021a). « Moniteur des finances publiques ». <https://www.imf.org/fr/Publications/FM/Issues/2021/03/29/fiscal-monitor-april>. Consulté le 21 octobre 2021
- FMI (2021b). « World Economic Outlook Database ». <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/April>. Consulté le 28 octobre 2022.
- Habarurema, J-D, Boudarbat, B. et Kafando, B. (2021). COVID-19 : Bilan de la pandémie de COVID-19 dans les pays francophones, dans *La Francophonie économique* 4. COVID-19 : Impacts économiques et sociaux, politiques de riposte et stratégies de résilience, sous la direction de B. Boudarbat, H. Guermazi et M. B. Ndiaye. Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal, Montréal (Québec), Canada : 19-54.
- Jeune Afrique. (2021). « Il faut alléger la dette africaine pour combattre le coronavirus ». En ligne. <https://www.jeuneafrique.com/925491/economie/tribune-il-faut-alleger-la-dette-africaine-pour-combattre-le-coronavirus/>. consulté le 18 novembre 2021

- Kemajou Njatang, D. (2021). Impact économique de la COVID-19 au Cameroun: Les résultats du modèle SIR-macro. *African Development Review*, 33, S126-S138.
- Kuikou, O. (2021). L'impact économique du Covid-19 au Cameroun: une approche par la modélisation VAR-Nouveaux Résultats.
- Morsy, H., Balma, L., & Mukasa, A. N. (2020). Not a Good Time : Economic Impact of COVID-19 in Africa. *African Development Bank*.
- Moulin, E. (2020). Endettement des États et crise de la Covid-19. *Revue d'économie financière*, (3), 235-243.
- Nicola, M., Alsafi, Z., Sohrabi, C., Kerwan, A., Al-Jabir, A., Agha, M., and Agha, R. (2020). The socio-economic implications of the coronavirus pandemic (COVID-19) : A review. *International Journal of surgery*, 185-193
- Organisation de Coopération et de Développement Economique. (2016), États de fragilité 2015.
- Organisation Internationale de la Francophonie. (2021). « Veille sur l'impact économique du Covid-19 dans les 54 États et gouvernements membres de l'OIF ». <https://www.francophonie.org/veille-covid19>. Consulté le 12 janvier 2022.
- Persson, T., & Tabellini, G. (2000). *Political economics: Explaining economic policy*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Réau, J-P. et Chauvat, G. (2006). « Probabilités & Statistiques » Résumé des cours - Exercices et problèmes corrigés - QCM. ARMAND COLIN. 4ème Edition.
- Schilirò, D. (2019). Public debt and growth in Italy: Analysis and policy proposals. *International Journal of Business Management and Economic Research*, 10(5), 1695–1702.